

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 61 (1981)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Histoire des relations entre le canton de Soleure et la France  
**Autor:** Gutzwiller, Hellmut  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886593>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Histoire des relations entre le canton de Soleure et la France

Les relations entre Soleure et la France remontent au XV<sup>e</sup> siècle. Dans les guerres de Bourgogne (1474-1477), Soleure lutta en effet avec Berne, Fribourg, les autres confédérés suisses et la France contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Admis dans la Confédération suisse en 1481, Soleure prit part dès lors à la politique extérieure des Confédérés. Avec eux, elle conclut des alliances avec la France en 1484 et en 1499.

Vers la fin des guerres d'Italie (1500-1515), Berne, Fribourg et Soleure s'engagèrent en faveur de négociations de paix avec la France, qui aboutirent à l'Alliance perpétuelle, signée à Fribourg le 29 novembre 1516. Cette alliance fut la base des relations constantes et étroites entre la Confédération suisse et la France jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

En 1522, François 1<sup>er</sup> créa une Ambassade de France en Suisse. Le premier Ambassadeur ordinaire en Suisse, Louis Daugerant, Sieur de Boisrigault, qui avait tout d'abord résidé tantôt à Soleure, tantôt à Fribourg, à Berne, à Lucerne ou à Bâle, s'établit en 1530 à Soleure. Il avait choisi cette ville au bord de l'Aar, qui était catholique et qui se trouvait près de la frontière française.

L'ambassade de France a exercé son influence sur la politique extérieure de Soleure, sa situation au sein de la Confédération, son économie, sa culture et ses mœurs. Depuis 1530, Soleure était en quelque sorte le cen-

tre des relations franco-suisses. Les rois de France avaient besoin des soldats suisses dans les nombreuses guerres du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour cette raison, les Ambassadeurs français à Soleure intervenaient souvent, lors de conflits entre les cantons catholiques et réformés, en faveur de la paix entre les partis opposés. En conséquence, Soleure prit aussi une position neutre lors de troubles au sein de la Confédération suisse. La ville des Ambassadeurs ne pouvait pas mener une politique contraire aux intérêts français ou s'allier avec des puissances catholiques hostiles à la France. En 1587, Soleure resta donc en dehors de l'alliance que les six autres cantons catholiques avaient conclue avec l'Espagne.

Le service de mercenaires resserrait aussi les liens entre Soleure et la France. Au XVI<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, 300 000 Soleurois firent du service en France. Les Archives d'État de Soleure renferment de nombreuses lettres de noblesse conférées par les rois de France à des Soleurois pour leurs excellents services rendus à la Couronne française. Le service étranger constituait pour les Soleurois une ressource financière importante.

Pour l'économie municipale, l'Ambassade était une source de revenus appréciable, par sa suite de chargés d'affaires, d'interprètes, de trésoriers, de secrétaires et d'autres employés. Plusieurs monuments dans la ville des Ambassadeurs reflètent encore aujourd'hui les liens étroits entre la France et Soleure pendant l'Ancien Régime : les

bastions et les remparts, qui furent construits à l'époque de Louis XIV, la façade Est de l'Hôtel-de-Ville (aujourd'hui Hôtel cantonal), qui fut achevée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, et l'église des Jésuites en style baroque qui doit sa magnifique façade à l'aide financière généreuse du Roi Soleil.

L'Ambassade de la France a aussi influencé les mœurs : dans les descriptions de voyages des visiteurs étran-





Aperçu de la Cathédrale de St Ours et du Riedholzturm.

gers, on loue la politesse et l'attitude cosmopolite des patriciens soleurois.

Les victoires retentissantes des armées françaises dans les guerres menées sous le règne de Louis XIV, mais aussi les traités de paix qui ont mis fin à ces guerres, furent fêtés à Soleure par des offices religieux. Chaque année, une grand'messe avec Te Deum fut célébrée le 25 août à l'église des Cordeliers à Soleure en l'honneur de Saint-Louis, patron des rois de France.

Des naissances et des mariages dans la famille royale furent aussi fêtés. Lors de la naissance du dauphin Henri-Louis, petit-fils de Louis XIV, en 1682, le gouvernement de Soleure organisa des festivités de quatre jours avec cortège, grand'messe, banquets et une comédie jouée par les élèves du Collège des Jésuites. – De semblables festivités furent organisées durant trois jours, en septembre 1725, lors du second mariage de Louis XV avec la princesse Maria Leszinska, fille de Stanislas Leszinski, roi de Pologne.

De même, des cérémonies eurent lieu à Soleure à l'occasion de l'entrée en fonction de chaque Ambassadeur. Le premier jour, l'Ambassadeur faisait son entrée officielle dans la ville sous forme d'un grand cortège et le lendemain il était reçu à l'Hôtel-de-Ville par le Petit-Conseil. Le quatrième jour, la traditionnelle Diète de légitimation (legitimations-Tagsatzung) se tenait à Soleure, et servait à la prise de contact du nouvel ambassadeur avec les repré-

sentants de tous les cantons confédérés. A cette occasion, l'Ambassadeur leur offrait un grand banquet à la Cour des Ambassadeurs.

Ces festivités sont bien caractéristiques des liens étroits qui existaient entre l'Ambassade de France et Soleure. En 1777, l'alliance entre la France et la Confédération suisse fut renouvelée pour la dernière fois avant la Révolution. La cérémonie du renouvellement d'alliance se déroula le 25 août 1777 à la Collégiale de St-Ours à Soleure, après une grand'messe en présence de l'Ambassadeur, de tout le personnel de l'Ambassade et des représentants de tous les cantons et alliés de la Confédération. La magnifique gravure bien connue de Louis Middart donne une impression de la solennité extraordinaire de ce jour.

La révolution, qui marque le début d'un ère nouvelle dans l'histoire de l'Europe, a provoqué un changement complet dans les relations entre la France et la Suisse. Une époque splendide prit fin à Soleure. En 1792, le dernier Ambassadeur résidant dans la ville de St-Ours, François Barthélémy, quitta Soleure. D'autre part, le canton subit le contrecoup de l'émigration causée par la Révolution. De nombreux prêtres et des familles nobles françaises se réfugièrent en pays soleurois, où ils restèrent en partie jusqu'en 1798.

Malgré les mesures prises par Berne, Fribourg et Soleure contre l'invasion des armées françaises en Suisse en 1798, ces trois villes durent capituler au début du mois de mars 1798.

De 1803 à 1830, aux temps de Napoléon I<sup>er</sup> et des derniers Bourbons, beaucoup de Soleurois partirent de nouveau pour le service en France. Mais dès 1830, Louis-Philippe renonça au recrutement des régiments suisses.

Depuis cette époque, la situation a beaucoup changé. La politique extérieure n'est plus le domaine des cantons, mais de la Confédération. Cependant, on trouve encore aujourd'hui à Soleure des traces de l'influence française. Les Archives d'État et la Bibliothèque centrale sont riches en documents relatifs aux rapports entre la France et Soleure. Le château de Waldegg, près de Soleure, qui fut la résidence d'été des Ambassadeurs au XVIII<sup>e</sup> siècle, est devenu propriété de l'État de Soleure en 1963. L'État créa la « Fondation du Château de Waldegg », dont les statuts prévoient l'installation d'un Musée des relations entre la France, Soleure et la Suisse au temps des Ambassadeurs (1530-1790) et de l'activité des Soleurois au service de France pendant cette même période (Musée des Ambassadeurs).

•

La sensibilité pour la culture française et le «savoir vivre» français chez certains Soleurois sont bien caractéristiques de l'influence de la France à Soleure. Soleure a la réputation d'une petite ville avec une grande tradition. Les traces de plus de 260 ans d'Ambassade de France à Soleure n'ont pas disparu.